



## **Demande de logement social - Liste des documents à fournir**

Pour **toutes les personnes de la famille, photocopie des documents énumérés ci-dessous** :  
(extrait de l'article R. 441-2-4 du code de la construction et de l'habitation) :

### **Identité et régularité du séjour** :

Pièces d'identités / titres de séjour de tous les futurs occupants du logement

### **Situation familiale** :

Livret de famille et toutes pièces précisant votre situation (certificat de décès, attestation d'enregistrement du PACS, certificat de grossesse supérieure à 12 semaines ou extrait du jugement de divorce ou de l'ordonnance de non-conciliation)

### **Avis d'imposition sur les revenus de l'année 2016 (revenus 2015 déclarés en 2016) et 2017 (revenus 2016 déclarés en 2017) des membres du ménage - Montant des ressources mensuelles** :

3 derniers bulletins de salaire ou justificatif de ressources (dernier bilan ou attestation du comptable de l'entreprise évaluant le salaire mensuel perçu ; notification de pension de retraite ; avis de paiement et première notification ASSEDIC; notification CAF/MSA ; bulletin de la sécurité sociale ; avis d'attribution de bourse CROUS) et une attestation de votre employeur.

### **Logement actuel** :

Bail et quittance ou attestation des loyers à jours ou attestation d'hébergement ou certificat de domiciliation ou acte de propriété, plan de financement.

### **Motif de votre demande** :

- ☒ Logement non décent : document démontrant l'indécence du logement ;
- ☒ Logement insalubre ou dangereux : document démontrant l'insalubrité ou la dangerosité du logement ou de l'immeuble (copie d'une décision de l'administration, jugement du tribunal, etc...)
- ☒ Local impropre à l'habitation : document démontrant le caractère impropre à l'habitation ;
- ☒ Logement repris ou mis en vente par son propriétaire : lettre de congé du propriétaire ou jugement prononçant la résiliation du bail ;
- ☒ Procédure d'expulsion : commandement de payer ou assignation à comparaître ou jugement prononçant l'expulsion ou commandement de quitter les lieux ;
- ☒ Violences familiales : prononcé de mesures urgentes ordonnées par le juge ou dépôt de plainte ;
- ☒ Handicap : carte d'invalidité ou décision d'une commission administrative compétente (CDES, COTOREP, CDAPH) ou d'un organisme de sécurité sociale ;
- ☒ Raisons de santé : certificat médical ;
- ☒ Divorce, séparation : jugement de divorce ou séparation ou déclaration de rupture de PACS ; ordonnance de non-conciliation ou convention homologuée en cas de divorce par consentement mutuel ou prononcé de mesures d'urgence par le juge ou autorisation de résidence séparée ;
- ☒ Regroupement familial : attestation de dépôt de demande de regroupement familial ;
- ☒ Assistant maternel ou familial : agrément ;
- ☒ Mutation professionnelle : attestation de l'employeur actuel ou futur ;
- ☒ Accédant à la propriété en difficulté : plan d'apurement de la dette ; démarches en cours attestées par un travailleur social ou une association ou autre document démontrant les difficultés ;